

**Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et Question n° 283
de la Commande Publique**

DACP

REF : DACP2013058

Signataire : MC/ED

Séance du Conseil Municipal du 19/09/2013

RAPPORTEUR : Jean-François MONINO

OBJET : Marché de fourniture de mobilier et jouets pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant pour les années 2014-2016. Approbation du projet de marché.

EXPOSE :

Le marché relatif à la fourniture de mobilier et de jouets pour les établissements d'accueil du jeune enfant actuellement en cours, arrive à échéance le 31 décembre 2013. Il y a donc lieu de lancer un nouveau marché pour répondre aux besoins inhérents de ces structures pour les trois années à venir.

Afin de continuer à assurer ces prestations, il y a lieu de passer un marché sur procédure adaptée, pour une durée allant du 1^{er} janvier 2014 jusqu'au 31 décembre 2014, renouvelable par reconduction expresse deux fois au maximum, par périodes successives d'un an. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2016 au plus tard.

Le marché est passé à prix unitaire et fera l'objet de bons de commandes susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes :

	Lot 1 - Fourniture et montage de mobilier	Lot 2 - Fourniture de jouets
Montant minimum	10 000 euros H.T	10 000 euros H.T
Montant maximum	50 000 euros H.T	50 000 euros H.T

La ville d'Aubervilliers n'est engagée, sur toute la durée du marché, que sur le montant minimum de chacun des lots.

Le montant maximum annuel au marché ne donne aucun droit au titulaire et n'engage en rien la ville d'Aubervilliers.

Le marché est passé sur procédure adaptée conformément aux articles 26 à 28 et 77 du Code des Marchés Publics et à l'article 4 du guide des procédures adaptées approuvés par le conseil municipal du 30 avril 2009.

En conséquence de ces éléments, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir, approuver le projet de marché relatif à la fourniture de mobilier et de jouets pour les établissements d'accueil du jeune enfant.

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2013058

Signataire : MC/ED

OBJET : Marché de fourniture de mobilier et jouets pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant pour les années 2014-2016. Approbation du projet de marché.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet de marché,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 26 à 28 et 77 et à l'article 4 du guide des procédures adaptées approuvés par le conseil municipal du 30 avril 2009,

Vu le budget communal,

Considérant que le marché relatif à la fourniture de mobilier et jouets pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant actuellement en cours, arrive à échéance le 31 décembre 2013, qu'en conséquence il y a lieu de lancer un nouveau marché pour répondre aux besoins inhérents de ces structures pour les 3 années à venir.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de marché sur procédure adaptée relatif la fourniture de mobilier et jouets pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant passé pour une période allant du 1^{er} janvier 2014 jusqu'au 31 décembre 2014, renouvelable par reconduction expresse une deux fois au maximum, par périodes successives d'un an. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2016 au plus tard.

Le marché est passé à prix unitaires et fera l'objet de bons de commandes susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes :

	Lot 1 - Fourniture et montage de mobilier	Lot 2 - Fourniture de jouets
Montant minimum	10 000 euros H.T	10 000 euros H.T
Montant maximum	50 000 euros H.T	50 000 euros H.T

Le Maire
Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 23/09/2013
Publié le 23/09/2013
Certifié exécutoire le : 23/09/2013

Le Maire
Jacques SALVATOR